

Convocation du conseil communal

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu à la mairie, **sise 18, rue Principale**, à Sandweiler, **mercredi, le 10 septembre 2025 à 18h00**.

ORDRE DU JOUR

Séance non publique

1. Engagement d'un employé communal pour les besoins de la réception communale du service « Guichet citoyen et accueil »
2. Nomination d'un fonctionnaire communal pour les besoins de la réception communale du service « Guichet citoyen et accueil »
3. Démission d'un fonctionnaire communal
4. Demande de réduction du service provisoire d'un fonctionnaire communal
5. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal pour le service « Guichet citoyen et accueil »

Séance publique

6. Informations du collège des bourgmestre et échevins
7. Modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « Auf dem Birkenkopp » à Findel - Présentation et vote
8. Approbation des principes directeurs « Leitbild » élaborés selon le point 1.1.1 du catalogue des mesures du Pacte climat 2.0
9. Mise en place de l'outil de qualité « Baueck » pour les projets de construction de bâtiments communaux
10. Approbation d'une liste de contrôle « Checklist » dans le cadre de l'élaboration des nouveaux projets d'aménagement particuliers (PAP NQ)
11. Accord de mise à disposition d'un immeuble communal à l'Office social « Ieweschte Syrdall »
12. Ordonnance de paiement d'urgence du collège des bourgmestre et échevins relative à l'article 4/650/221311/25001 – Approbation et vote d'un crédit supplémentaire
13. Projets de plan d'action de lutte contre le bruit environnemental – Avis
14. Droit de préemption – Confirmation de la décision prise par le collège des bourgmestre et échevins pour la parcelle 467/2736
15. Fixation de l'indemnité horaire du titulaire des cours de natation – Adaptation
16. Convention de prestation pour les cours de « Fit for Fun »
17. Questions des conseillers communaux

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux à la réception communale.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

**La bourgmestre,
Jacqueline Breuer**



Le secrétaire communal f.f.,

